



INSTITUT PAUL BOCUSE

1A Chemin de Calabert - Chateau du Vivier

69130 Ecully - France

*Mon siège  
à l'Institut Paul Bocuse*

## Vos avantages fiscaux\*

### Pour les particuliers :

**Votre don de 500 € ne vous coûte que 170 €**

après la réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

### Pour les entreprises :

**votre don de 500 € ne vous coûte que 200 €**

après la réduction d'impôts de 60%, dans la limite de 0,5% de votre CA HT.

\*déductions fiscales applicables pour des revenus assujettis à l'impôt en France.

## Votre contact

Corinne Berty

[corinne.berty@institutpaulbocuse.com](mailto:corinne.berty@institutpaulbocuse.com)



## LE MOT DU PRESIDENT

"Notre école évolue et s'engage dans un projet unique : un nouveau campus entièrement tourné vers les étudiants et adapté aux meilleurs modèles pédagogiques internationaux. Nous vous donnons l'occasion de manifester votre attachement à votre école .

La campagne de mécénat "Mon siège à l'Institut Paul Bocuse" vous offre la possibilité d'être acteur de ce formidable projet en participant au financement d'un nouveau siège.

Rejoignez-nous ! Ensemble, nous construirons l'Institut Paul Bocuse de demain !"

*Sébastien Leroy*

## LE PROJET

soutenu par la Fondation G&G Pélisson pour l'Institut Paul Bocuse

Un budget global de 25 M€  
16 000 m2 high-tech

Des espaces dédiés à :

- **l'innovation pédagogique** basée sur l'expérience avec des espaces liés à l'évènementiel, des salles de cours connectées ...

- **la créativité** avec des espaces dédiés aux concepts de restaurant éphémère

- **l'entrepreneuriat et la Recherche & Développement** : Incubateur et Foodtech ouverts aux entreprises, espaces de co-working ...

## Associez-vous à un projet unique ...



### Participez

au financement d'un siège du nouveau campus

500 €



### Un lien de cuir

marqué de vos nom, prénom et date de promotion



500 000 €

objectif de la campagne Alumni



### Avantages fiscaux

Bénéficiez d'avantages fiscaux avantageux

## BON DE PARTICIPATION

à retourner complété à la Fondation G&G Pélisson  
1A Chemin de Calabert - 69130 Ecully - France

**OUI**, je soutiens la campagne  
"Mon siège à l'Institut Paul Bocuse"

- Je règle en 1 fois  
 Je souhaite régler en 2 fois\*\*

### Mes coordonnées :

SOCIETE\* .....

Nom et Prénom\* .....

Tél\* .....

Mail \* .....

Adresse\* .....

Année de promotion .....

\*Champs obligatoires pour l'élaboration de votre reçu fiscal.

Je choisis mon mode de règlement :

- **Par chèque** à l'ordre de FDF - G&G Pélisson à transmettre à l'adresse ci-dessous :  
Fondation G&G Pélisson - Institut Paul Bocuse  
1A Chemin de Calabert - 69130 Ecully - France

- **Par virement bancaire** sur le compte de la Caisse des Dépôts et Consignations,  
en précisant impérativement dans le libellé « FDF - G&G Pélisson »  
IBAN : FR67 4003 1000 0100 0010 0222 L76  
BIC : CDCG FR PP

- **Par paiement sécurisé** en ligne sur le site  
[www.fondationpelisson.com](http://www.fondationpelisson.com)

\*\* Un rappel pour votre 2ème règlement vous sera envoyé à la date anniversaire.